

Ce mardi 28 juin se tenait un Comité Technique Ministériel, où plusieurs sujets ont été abordés. Un compte-rendu sera diffusé, mais la principale intervention était celle du ministre, en visite d'une heure, sur l'avenir du statut d'ouvrier de l'Etat.

Sur cette question, pour le ministre, il est nécessaire de recruter dans ce statut afin de garder les compétences nécessaires au bon fonctionnement de nos armées. Au passage le ministre n'a pas manqué de se féliciter de la reprise de l'embauche statutaire, passant sous silence l'ensemble des mobilisations qui ont aussi permis la reprise de ces recrutements. Les métiers de soutien opérationnels sont en tension et il est clair pour tout le monde que des recrutements urgents sont vitaux.

Le ministre propose donc que des discussions débutent entre le MINDEF et les organisations syndicales sur « l'amélioration et la sécurisation du statut ». La CGT souscrit bien évidemment à cette invitation, puisque le principal employeur d'ouvrier de l'Etat reste le ministère de la défense.

**Là où le bât blesse, c'est lorsque sans en avoir l'air, le ministre tente d'instaurer une espèce de chantage à la poursuite des recrutements statutaires, sans garantie aucune.**

**En clair, le ministre invite les organisations syndicales à être « pragmatiques et responsables » en termes de revendications...**

**3 conditions sont posées par le ministre en préalable à toutes discussions :**

- **Normaliser les recrutements, à savoir laisser les essais d'embauches à la main de l'administration centrale.**
- **Moderniser le statut : traduction, ne recruter que dans les métiers du MCO, en écartant des emplois statutaires 70% des métiers, et en mettant en extinction le corps des TSO.**
- **Permettre des augmentations salariales en équité avec la fonction publique : traduction, en finir avec les bordereaux trimestriels de salaire.**

Pour la CGT, sous le prétexte fallacieux de la défense du statut, il s'agit là d'une attaque en règle du contenu du statut, puisqu'au bout du compte seul serait maintenu le FSPOEIE. Pour combien de temps, puisqu'à terme faute d'embauches suffisantes, il ne serait plus financé.

**Sur l'avenir du statut, le ministre souhaite instaurer un dialogue avec les organisations syndicales. La CGT y souscrit à condition qu'aucun préalable ne soit mis en place.**

Nos revendications doivent être prises en compte y compris dans l'intérêt de notre outil de défense et ce dans le cadre de la pérennisation des missions régaliennes de l'Etat. Comment essayer de faire admettre qu'il s'agit du but recherché alors que les recrutements seraient autorisés seulement dans 17 professions.

**C'est bien dans toutes les professions qu'il est nécessaire de recruter afin d'en finir avec les externalisations systématiques et massives.**

C'est bien du rétablissement des décrets salariaux, du paiement des sommes dues et de la suppression des abattements de zones que nous voulons discuter.

**Sur toutes ces questions, des suites doivent être données à la mobilisation du 26 mai. Les mobilisations ont permis la reprise des embauches statutaires. Elles doivent continuer avec la CGT.**